

Annexe 4 - Les syndicats d'agglomération nouvelle

Les syndicats d'agglomération nouvelle, créés au cours des années quatre-vingt, sont des établissements spécifiques aux agglomérations nouvelles. Ils sont de taille très diverse : 2 ont moins de 12 000 habitants au recensement de 1999, et 1 dépasse 140 000 habitants.

Suite à la loi de 1999, un SAN, celui d'Évry, s'est transformé en communauté d'agglomération à compter de 2001 (voir Annexe 1 – Les communautés d'agglomération).

Ce sont les premiers groupements de communes à avoir expérimenté, dès leur création, le régime de la taxe professionnelle unique. Ils sont très intégrés fiscalement, et conservent en moyenne, pour leurs besoins propres, les trois quarts de la taxe professionnelle encaissée.

Syndicats d'agglomération nouvelle

population au RP 1999 : 664 112

nombre de communes : 47

	<i>valeurs en millions d'euros</i>				<i>croissance</i>			<i>en € par habitant 2001</i>
	1998	1999	2000	2001	1999/1998	2000/1999	2001/2000	
Dépenses totales hors gestion active de la dette	636	687	747	733	+8,1%	+8,8%	-1,9%	1 104
et hors reversements fiscaux	563	614	672	617	+8,9%	+9,5%	-8,2%	930
- Fonctionnement (1) dont :	418	459	459	469	+9,8%	+0,1%	+2,2%	707
- frais de gestion (personnel, travaux...)	161	176	188	198	+9,8%	+6,4%	+5,8%	299
- intérêts de dette	86	87	86	83	+1,5%	-1,5%	-2,9%	125
- contingents, participations, subventions	90	98	64	62	+9,2%	-34,8%	-2,6%	94
- reversements du produit TP ou 4 taxes	72	73	75	116	+1,7%	+2,5%	+54,1%	175
- Investissement dont :	218	228	288	264	+4,9%	+26,1%	-8,4%	397
- remboursements de dette (2)	108	105	124	111	-2,7%	+18,6%	-10,6%	167
- dépenses d'équipement	109	121	162	151	+10,8%	+33,9%	-6,5%	228
Recettes totales hors gestion active de la dette	629	687	739	715	+9,3%	+7,6%	-3,3%	1 077
et hors reversements fiscaux	556	614	664	599	+10,3%	+8,2%	-9,8%	902
- Fonctionnement dont :	503	524	557	570	+4,1%	+6,4%	+2,2%	858
- DGF	28	28	29	30	+2,0%	+2,9%	+1,7%	45
- impôts et taxes	381	384	399	391	+0,8%	+3,9%	-2,0%	589
<i>dont produit 4 taxes</i>	377	382	395	386	+1,1%	+3,5%	-2,3%	581
<i>dont TEOM</i>	0	0	0	1	-	-	-	2
- compensations fiscales	45	35	56	68	-20,3%	+58,4%	+20,6%	102
- autres recettes	50	76	73	81	+52,5%	-3,8%	+11,3%	122
<i>(impôts et taxes + compensations - revertst)</i>	<i>(354)</i>	<i>(346)</i>	<i>(380)</i>	<i>(343)</i>	<i>(-2,1%)</i>	<i>(+9,7%)</i>	<i>(-9,8%)</i>	<i>(516)</i>
- Investissement dont:	125	163	182	145	+30,2%	+11,6%	-20,1%	219
- subventions, participations	35	36	41	40	+3,2%	+14,4%	-2,8%	60
<i>dont FCTVA</i>	15	12	15	18	-22,6%	+23,9%	+25,8%	28
- emprunts hors gestion de dette	82	121	137	100	+48,6%	+12,7%	-26,9%	150

Dotés de missions nombreuses en lieu et place des communes membres, ils ont accompli depuis leur création un volume considérable d'opérations d'équipement. Mais cela ne s'est fait qu'au prix d'un très fort recours à l'emprunt, et les SAN sont devenus des groupements fortement endettés.

Ces structures intercommunales gèrent un budget de 733 millions d'euros en 2001, 617 après reversement de TP aux communes membres. Pour plus de 60% ces dépenses sont constituées de charges de fonctionnement, avec 42% de charges de gestion directe (22% de frais de personnel), 18% de paiement des intérêts de dette, 25% de reversements aux communes et 15% de subventions et participations.

Les recettes courantes comportent essentiellement le produit de la taxe professionnelle, 386 millions d'euros en 2001, dont le taux est resté stable, voire décroissant au cours des derniers exercices.

	Taux d'imposition moyen des SAN			
	1998	1999	2000	2001
taxe professionnelle	18,19%	18,19%	18,17%	18,13%

La marge de manœuvre financière de ces groupements reste limitée, étant donné le poids que représente la charge de leur dette. Toutefois, la baisse du coût de la dette, observée ici comme pour les autres collectivités territoriales, a permis aux SAN de reconstituer leur épargne brute au cours des derniers exercices. Et la progression moins rapide des remboursements de dette permet d'« améliorer » leur épargne nette, qui reste encore toutefois négative en 2001.

Épargne : niveau et utilisation <i>en millions d'euros</i>	1998	1999	2000	2001
Épargne de gestion (<i>recettes – dépenses de fonctionnement hors intérêts</i>)	+171	+152	+184	+183
Épargne brute (<i>épargne de gestion – intérêts de dette</i>)	+85	+65	+98	+100
Épargne nette (<i>épargne brute – remboursement de dette</i>)	-22	-40	-26	-11

L'encours de dette s'est stabilisé depuis 1998, et il diminue en 2001 mais s'établit encore à 1,5 milliard d'euros au 31/12/2001, ce qui représente un montant de 2 303 euros par habitant, et 2,7 années de recettes de fonctionnement, ratios bien supérieurs à ceux observés pour les autres structures intercommunales.

Encours de dette au 31 décembre	1998	1999	2000	2001
en millions d'euros	1 608	1 579	1 600	1 529
croissance n / n-1	-	-1,8%	+1,3%	-4,4%